



## Déclaration FSU au CTSD

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

La FSU des Landes dénonce la politique gouvernementale pour l'Éducation Nationale. En effet, alors qu'il y a plus d'élèves en collège dans les Landes, le taux d'encadrement continue à baisser entraînant sur le terrain des conditions dégradées de travail pour les élèves et les personnels. Les collègues de Mimizan vous ont interpellé sur les effectifs pléthoriques dans les classes et ils décrivent une situation qui se retrouve dans de trop nombreux collèges de notre département.

En lycée, une légère baisse d'effectifs entraîne une baisse de 280h environ, ce qui va obligatoirement compliquer la mise en place de la réforme du Lycée sans que les collègues aient pu anticiper les programmes qui viennent seulement de sortir. Les modalités d'examen sont encore inconnues, et les perspectives d'orientation des élèves sont bien floues... Même à bas bruit, la réforme du lycée commence à accomplir son œuvre de plan social qui se poursuivra à la rentrée 2020 avec sa montée au niveau terminale. Des suppressions de postes sont prévues à Gaston Crampe, à Despiau, à Saint Vincent de Tyrosse... Certes, ce sont généralement des postes inoccupés ou des départs à la retraite mais ce sont autant de supports qui auraient pu être disponibles lors du mouvement ou pour des TZR ou des personnels non-titulaires qui devront peut-être aller travailler plus loin de chez eux. Il va devenir bien difficile de muter dans notre département. Au prétexte de l'autonomie des établissements, la réforme permet la casse de certains enseignements. Les enseignements facultatifs sont les premières victimes de ces baisses de moyens, qu'ils soient généraux ou technologiques. Absence de financement du portugais et de la musique au lycée Sud des Landes qui ferait disparaître cette option artistique du

département alors qu'elle avait été pensée en partenariat avec le conservatoire ; horaires réglementaires non respectés en latin ou en grec au lycée Despiau malgré la parution d'une circulaire en janvier 2018, fusion des enseignements technologiques biotechnologies et Santé Social au Lycée Tazieff et réduction de l'horaire de Création Culture Design, absence totale de financement des options technologiques à Despiau. Cette situation sur le terrain va de pair avec la communication ministérielle à l'intention des parents d'élèves de 3<sup>ème</sup> qui passe complètement sous silence l'existence des options facultatives en classe de 2<sup>nde</sup>. Vous nous avez dit, M. le DASEN, que les options technologiques ne constituent pas un pré-requis pour l'accès aux voies technologiques, que les options facultatives de l'enseignement général sont génératrices « d'entre soi ». Pour nous, elles permettent pour les premières d'initier les élèves aux matières technologiques pour qu'ils puissent évaluer leur appétence pour celles-ci et que leur orientation dans cette voie ne soit pas une orientation par défaut mais bien une orientation choisie. Pour les secondes, elles permettent une ouverture artistique et culturelle qui doit être proposée dans de bonnes conditions. Ces absences de financement ou ces arrangements permis par le système des heures de marge touchent aussi les personnels dont les conditions de travail vont se dégrader. Comment ces enseignements se maintiendront-ils en 1<sup>ère</sup> et en terminale si rien n'est fait pour les promouvoir en classe de 2<sup>nde</sup> ?

En Collège, la suppression des heures allouées aux classes bilangues sonne leur arrêt de mort car elles sont laissées à la seule discrétion des marges d'autonomies des établissements. Malgré nos interventions répétées, la situation des classes de collège supposées accueillir les élèves ULIS reste inchangée voire s'empire...L'ouverture de 3 dispositifs supplémentaires ne parvient pas à ramener le nombre d'élèves au seuil préconisé de 10 . Et nos collègues sont mis en grande difficulté lorsqu'ils doivent accueillir ces enfants, accompagnés ou non par un AVS , en sus de leurs 30 élèves habituels....

Ces conditions de travail difficiles sont une raison supplémentaire pour que la FSU s'oppose à la modification de l'article 4 du décret d'août 2014 visant à instaurer une deuxième heure supplémentaire obligatoire. L'imposition de

cette deuxième HSA ne permet pas de compenser les pertes de pouvoir d'achat liées au gel du point d'indice. Outre le fait que les heures supplémentaires sont sous-payées dans l'Éducation Nationale, celles-ci ne concernent que certains personnels du second degré, en ignorant d'autres. La FSU poursuivra sa campagne sur les salaires, le dégel du point d'indice et sa nécessaire revalorisation qui seule permettra un rattrapage pour tous les personnels.

Au final , ce qui guide l'action du gouvernement de M Macron est la volonté de réaliser des économies sur le dos du service public d'éducation. De façon plus générale il a non seulement voulu accélérer le rythme des réformes, mais a volontairement cherché à discréditer les corps intermédiaires et le syndicalisme.

En ce début 2019, la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle inquiète fortement notre organisation tout comme nos collègues. Alors que le ministre avait annoncé dans les médias que la formation professionnelle serait une de ses priorités, que c'était une voie d'excellence, on ne peut que constater aujourd'hui qu'il s'agit seulement d'effet d'annonce et d'éléments de langage pour communicants. Cette réforme diminue de 4.5h par semaine les enseignements donnés aux élèves de LP, elle réduit aussi drastiquement les heures d'enseignement général et impose des heures de co-intervention. Le ministre donne moins à ceux qui ont le plus besoin. En regardant les moyens attribués aux Lycées professionnels des Landes, la dotation globale baisse et certains établissements comme le LP de Tarnos ou celui de Parentis se retrouvent en difficulté. La généralisation des regroupements de sections entières de première année de CAP ou de seconde de bac pro pour faire des économies budgétaires va à l'encontre du discours ministériel. Une fois de plus, les personnels et les élèves vont payer le prix fort d'une réforme injuste et précipitée. Le SNUEP-FSU réaffirme sa forte opposition à la réforme. Il appelle les personnels à ne pas laisser faire et à agir dans les établissements. Les enseignants de Tarnos et Parentis vous ont écrit pour vous demander une audience, nous vous remettons aussi cette demande en main propre et souhaitons que vous puissiez les recevoir.